



Bonjour,

Voici des nouvelles concernant le suivi du dossier de l'agression verbale par la secrétaire générale de l'Insee en avril 2024.

En fin d'année dernière nous intervenions dans l'instance de santé au travail nationale de l'Insee, le 17 décembre, pour constater un "désaccord persistant" avec la direction nationale sur la nécessité de mener une expertise par un cabinet extérieur à l'Insee, sur les risques psycho-sociaux au secrétariat général.

Le directeur général estimant que la situation ne présentait pas de danger pour les agents, nous annonçons poursuivre nos actions hors de l'Insee.

C'est ce que nous avons fait en portant le dossier lors de l'instance équivalente au niveau ministériel (FSM) le 30 janvier. Les fédérations syndicales au niveau ministériel ont ainsi démontré les défaillances criantes à l'Insee concernant la prévention de la santé au travail des agents : découragements et pressions individuelles pour ne pas déclarer officiellement les problèmes y compris dans les processus adéquats (RSST, DUERP...), refus de prendre en compte les alertes des organisations syndicales à tous niveaux, processus dilatoires pour éviter de mettre en place les instances adéquates. Nous avons également porté ce dossier auprès de l'inspection du travail. La direction ayant refusé l'imputabilité en tant qu'accident de service à l'agent, il le conteste actuellement.

Au final pour une agression verbale datant d'avril 2024, la direction est braquée dans un refus obstiné de regarder les faits en face, et donc d'en tirer des conséquences en termes de fonctionnement.

### **Cette posture de déni des risques psycho-sociaux a des conséquences délétères**

Comme nous vous en avons tenus informés, à Toulouse c'est un chef de Sed qui en fait les frais, brutalement évincé par la direction pour n'avoir pas passé sous silence les risques psycho-sociaux des agents de son service.

A Strasbourg c'est un SED en grande souffrance, après que la direction locale a laissé traîner pendant des mois une situation malsaine : là aussi la direction nationale a sa responsabilité, refusant de porter notre demande de traiter le cas au niveau national, laissant la situation s'envenimer ; puis reprenant les choses en main brutalement en menaçant certains agents de sanctions. Sur ce dernier cas, l'intersyndicale a été obligée de porter un signalement tant la situation est douloureuse pour les agents, mais aussi pour les représentant·e-s du personnel auxquels la direction locale a refusé depuis des mois de traiter le sujet dans l'instance adéquate.

A l'heure où le ministère recrute un ou une directeur / directrice général·e, il est plus que temps d'assainir les pratiques : le management brutal doit être banni de l'institut, et la direction doit enfin respecter les procédures réglementaires de santé au travail. La direction doit accepter de se remettre en cause et proposer des actions concrètes pour améliorer la situation.

**Les syndicats nationaux CGT, CFTD, CFE-CGC, SUD, FO de l'Insee**